



PLAN DE FINANCEMENT

Vu le décret n° 2020-1129 du 14 septembre 2020
en application de l'article L.1111-11 du code général des collectivités territoriales

NATURE DU PROJET :

Réaménagement du toit de la halle Forville

Réalisé à partir de 2024 sur 2 exercices

Coût prévisionnel du projet

Dépenses HT : 750 000 €

Dépenses TTC : 900 000 €

Calendrier prévisionnel du projet

Début des travaux: 2024

Fin des travaux : 2025

Intervenants

Bénéficiaire : Ville de CANNES

Financier	Contrat	Base	Taux	Mt. subvention
Etat	Fonds Vert	750 000 €	50 %	375 000 €

Dépenses :

750 000 €

Recettes :

Total des demandes

375 000 € soit 50 % du financement

Ville de Cannes

375 000 € soit 50 % d'autofinancement

Emprunt

0,00 € soit 0 %

Autres

0,00 € soit 0 %



Opération financée par le Fonds
vert – France nation verte



LE FONDS VERT
pour l'accélération
de la transition
écologique dans
les territoires



**PRÉFET
DES ALPES-
MARITIMES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*